

TARIFS ET PAIEMENT

Les tarifs indiqués ne concernent que les coûts pédagogiques. Les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement sont à la charge de la structure.

Les assistant.e.s maternel.le.s, les étudiant.e.s, qui souhaitent participer à une formation bénéficient du tarif "individuel", ainsi que les demandeurs d'emploi. Les parents souhaitant participer à nos formations peuvent en bénéficier gratuitement s'ils sont accompagnés par un.e professionnel.le.

Pour toute situation particulière, merci de contacter Nina.

ANULATION ET ABANDON

Toute demande d'annulation devra nous parvenir au moins 7 jours avant le début de la formation.

Pour toute annulation effectuée moins de 7 jours avant le début de la formation concernée ou en cas d'absence du stagiaire, ACEPP 17 facturera à la structure inscrite un dédit de 50 % du prix de la formation. ACEPP 17 ne facturera pas en cas de présentation d'un justificatif d'arrêt de travail.

Par ailleurs, ACEPP 17 se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard 7 jours avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé insuffisant (moins de 4) ou en cas de force majeure.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES À L'ACEPP 17

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'ACEPP 17.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par l'ACEPP 17 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Voir affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

E - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

L'ACEPP 17 décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration d'objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de

formation, locaux administratifs, parking...).

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur la convocation. Ils sont tenus de respecter ces horaires. En cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles. Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement et en fin de stage à participer au bilan de formation.

H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, l'ACEPP 17 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'ACEPP 17.

I - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'ACEPP 17 sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

J - Politique de gestion des données personnelles

L'ACEPP 17 s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.